VIOL-SECOURS

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Place des Charmilles 3
1203 Genève
022 345 20 20
www.viol-secours.ch
info@viol-secours.ch

Avec le soutien de

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

SUBVENTIONNÉ
PAR LA
VILLE DE GENÈVE

BAUR

Fondation
Alfred & Eugénie
Baur

Mission

Les activités de Viol-Secours se déploient sur deux axes complémentaires : d'une part, l'aide directe aux femmes à partir de 16 ans qui ont vécu des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, et à leurs proches ; d'autre part, la réalisation de projets de prévention ponctuels ou à long terme et la diffusion de l'expertise en matière de violences sexuelles.

Le mot de la présidente

L'année 2016 marque un tournant dans l'histoire de Viol-Secours, sur fonds de plus de 30 ans d'expérience ; d'expertise et de lutte contre les violences sexistes.

-Au printemps, un Groupe d'expression corporelle "Mon corps à Moi".
-Plusieurs projets de prévention en collaboration avec le réseau et la promotion pour la pérennité des outils développés à l'occasion des 30 ans de Viol-Secours.
-La campagne de sensibilisation et d'affichage "Ça veut dire Non", à laquelle se sont associés, les associations du réseau violence, avec le soutien financier de la Ville de Genève et de l'Etat.
-L'exposition : "Les Violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question".
-Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes.
-Affiches sérigraphiées sur le consentement.
-La réflexion menée au cours de l'été 2016, a mis en évidence la nécessité de restructurer l'association et de redéfinir ses priorités : pérenniser sa mission auprès des femmes, sur trois axes (accueil, information, prévention), à l'horizon du contrat de prestations 2017-2021.

Les conclusions et les options choisies par le comité ont abouti à des modifications contractuelles, par l'abolition de la hiérarchie et une redistribution du travail ; afin de garantir les ressources de l'association. La fin d'un cycle a conduit au renouvellement de l'équipe professionnelle.

Le comité remercie chaleureusement les membres de l'équipe professionnelle sortante du travail accompli pour remplir la mission de l'association dans l'exercice de leur fonction et des actions menées à terme, en collaboration avec différents acteurs du réseau violence. Il relève les efforts consentis au service de la transmission du savoir à la nouvelle équipe professionnelle, prête à relever le défi du changement dans la continuité et le respect des valeurs associatives de Viol-Secours.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos partenaires financiers qui réitèrent leur confiance dans la capacité à innover de notre association, fidèle à ses engagements dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Après 30 ans d'engagement militant au sein du comité de l'association, dont 10 ans de présidence, le temps est venu pour moi, de passer le flambeau et de laisser la place!

Pour le comité, la présidente

Brigitte Bucherer Baud

Sommaire

Mission 2
Le mot de la présidente 2
Sommaire 4
Soutien aux femmes ayant vécu des violences sexuelles 5
Soutien individuel 5
Suivis psychomoteurs 9
Groupe de parole et groupe d'expression « Mon corps à moi ! » 9
Prévention 9
Campagne de sensibilisation « Ça veut dire NON » 9
Exposition : « Les violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question » à Filigrane 10
Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes 12
Formation Fem Do Chi 15
Interventions 16
Contacts avec les médias 17
Nos engagements réguliers 18
Nos engagements ponctuels 19
Contrat de prestations 20
Vie de l'association 21
Perspectives 2017 22
Remerciements 22
Comptes 24

Soutien aux femmes ayant vécu des violences sexuelles

Soutien individuel

En 2016, 89 personnes (58 femmes ayant vécu des violences sexuelles et 31 proches) sont entrées en contact avec nous pour la première fois par téléphone, par courriel ou en sonnant à la porte. Sur l'ensemble des nouvelles situations, 20 personnes (19 femmes et 1 proche) sont venues pour un ou plusieurs entretiens. 14 personnes ont bénéficié d'une interaction par courriel et 2 par téléphone avec un contenu quasi équivalent à celui qui peut être échangé lors d'un entretien en face à face. Les 53 autres personnes, soit ont été orientées vers d'autres associations, soit elles avaient besoin d'un renseignement ou d'un échange ponctuel. 32 femmes ayant pris contact en 2015 ou précédemment ont continué un suivi à Viol-Secours en 2015. Au total, 52 personnes ont été suivies en face à face.

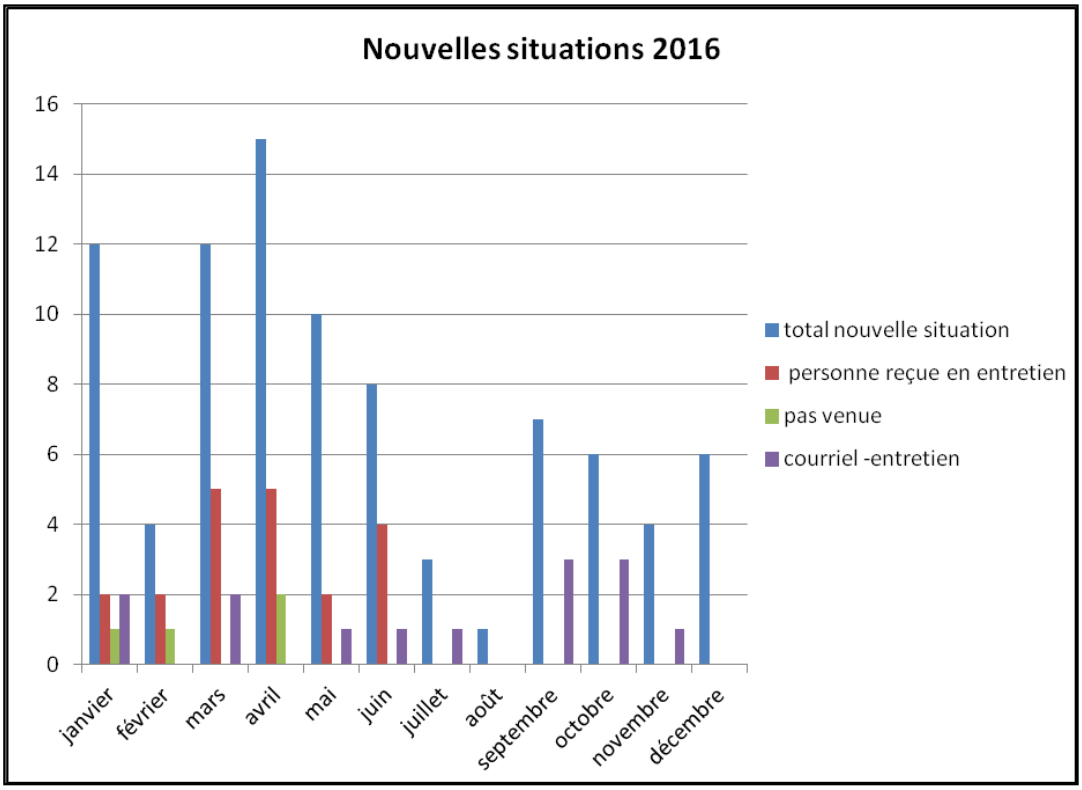

Les permanentes psychosociales ainsi que la psychomotricienne ont effectué 220 entretiens, dont 1 avec un proche. Le nombre d'entretiens a diminué en 2016 en raison du moratoire qui s'est maintenu de juillet à décembre. Les travailleuses ayant un grand nombre d'heures supplémentaires à récupérer, il n'était plus possible d'accueillir de nouvelles personnes.

Le tableau ci-dessous montre les variations du nombre d'entretiens et le nombre de nouvelles situations ces sept dernières années.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	*Moyenne*
Nombre d'entretiens	287	402	369	280	411	295	220	*323*
Nombre de nouvelles situations	129	115	106	131	111	103	89	*112*

Lorsque nous l'observons d'une manière plus globale sur 7 ans, nous notons que le nombre d'entretiens est soumis à une grande fluctuation. Ces variations reflètent les différences de situations d'année en année.

La répartition irrégulière des entretiens selon les mois est visible ci-dessous :

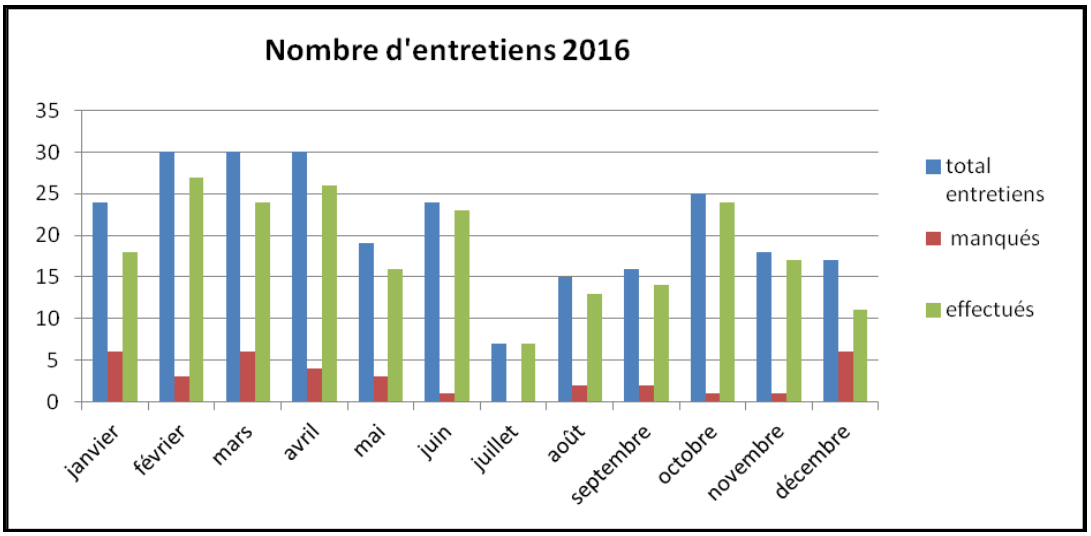

Venir à un rendez-vous pour un entretien en face à face n'est pas simple et demande un grand courage car cela signifie se confronter à son vécu d'agression. Après le contact téléphonique ou électronique, les premiers entretiens manqués étaient au nombre de 4. Parmi les femmes concernées, une est venue par la suite.

Parfois le processus est entamé, et se déplacer pour venir à un entretien n'est momentanément pas réalisable. A cela s'ajoutent des difficultés de mémoire ou de la confusion dues au traumatisme, qui entraînent l'oubli du rendez-vous. Le nombre d'entretiens manqués, c'est-à-dire les entretiens où la personne soit ne vient pas, soit décommande moins de 24h à l'avance, reste plutôt stable en proportion du nombre total d'entretiens (avec une légère diminution): 55 en 2014, 58 en 2015 et 35 en 2016.

Cette année, les entretiens manqués représentent 15.9% du nombre d'entretiens total. 20 femmes ont manqué entre 1 et 3 entretiens. La précarisation des conditions de travail pour certaines femmes, notamment le travail sur appel, ainsi que parfois des problèmes de santé, compliquent l'organisation du suivi.

Quant à la longueur des suivis, 46% des personnes reçues ont bénéficié d'un entretien unique, 47% d'un suivi à moyen terme, et 7% d'un suivi à long terme. Relevons que 18.5% des personnes venues une seule fois avaient bénéficié d'un suivi à Viol-Secours en 2015 ou durant les années précédentes.

En 2016, 53% des femmes reçues plusieurs fois en entretien ont commencé leur suivi les années précédentes. A savoir que 44% l'ont commencé en 2015, 25% en 2014, 6% en 2013 et 25% précédemment. Nous pouvons dire que chaque suivi est propre à chaque femme.

Certaines femmes souhaitent un suivi régulier de quelques mois alors que d'autres viennent plus ou moins fréquemment sur plusieurs années. Nous faisons tout pour être au plus proche des besoins et des possibilités des femmes qui viennent à Viol-Secours.

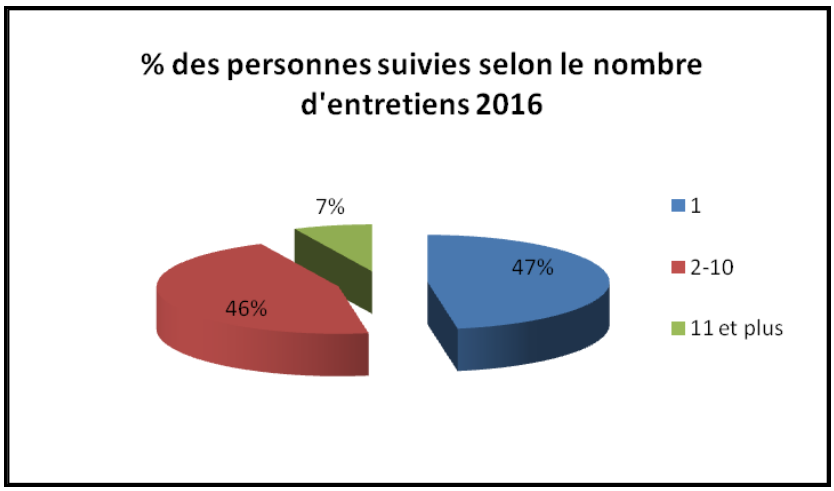

Lorsque la demande de soutien ou d'information vient des proches, les suivis sont généralement de courte durée. En effet, les proches ont besoin d'informations ponctuelles et d'explications sur les violences sexuelles, afin de mieux comprendre et de réagir de manière adéquate face à la personne qui est touchée. Il arrive également que les proches viennent se renseigner sur nos prestations et notre mode d'accueil, puis encouragent la femme concernée à franchir le pas. Sur les 7 proches suivi·e·s en face à face ou par courriel, toutes et tous ont bénéficié d'un seul entretien.

Comme illustré par le graphique ci-dessous, et comme les années précédentes, les entretiens psychosociaux avec les femmes, tous types de violences confondus, ont représenté l'activité principale. Les permanentes psychosociales de l'association maintiennent la richesse et la spécificité d'un suivi adapté aux personnes ayant vécu des violences sexuelles, en recourant selon les besoins à des entretiens verbaux, corporels ou d'expression créatrice. Depuis septembre 2011, les femmes peuvent également bénéficier

d'entretiens psychomoteurs. Les formes de violences les plus représentées continuent d'être les viols et les contraintes sexuelles qui constituent 69% des entretiens (61% en 2015, 76% en 2014, 62% en 2013). La proportion des entretiens pour des violences sexuelles dans l'enfance est de 23% (27% en 2015, 16% en 2014 et 33% en 2013).

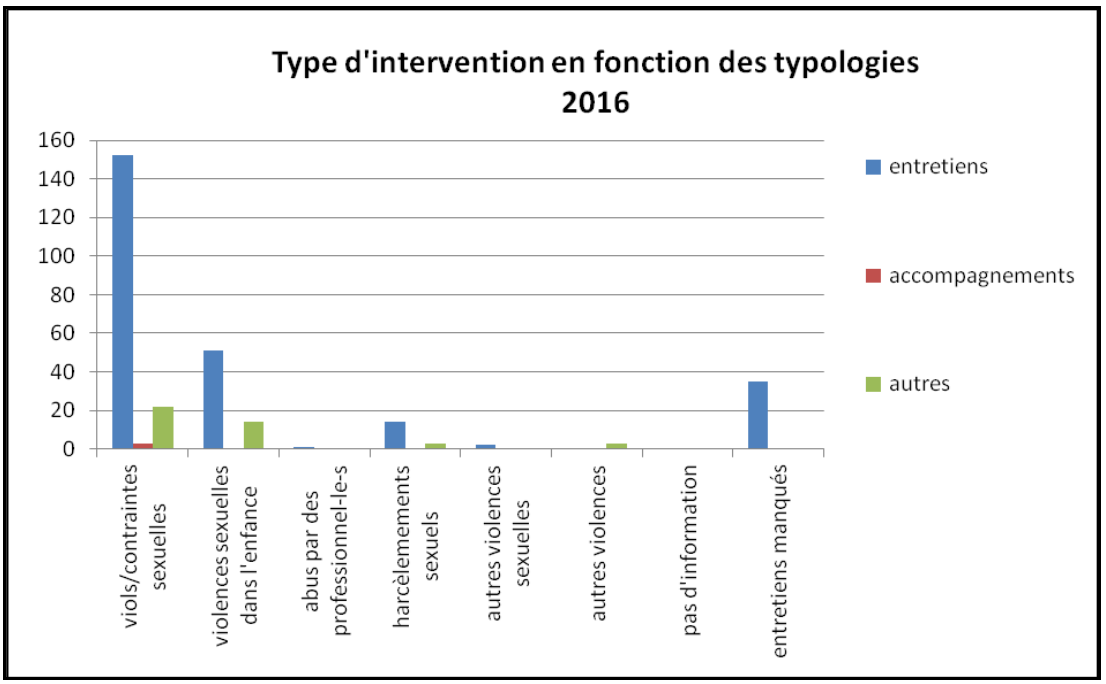

Le nombre d'autres démarches, notamment la rédaction de lettres, d'attestations ou le travail en réseau pour des femmes que nous recevons s'est stabilisé. Les situations restent complexes et nécessitent un travail de réseau multidisciplinaire.

Les accompagnements concernent principalement les démarches juridiques au niveau pénal pour des situations de viols/contraintes sexuelles, les démarches entreprises auprès d'employeurs à propos de situations de harcèlement sexuel et les abus par des professionnels. Leur nombre a considérablement chuté depuis 2011. En 2016, trois accompagnements ont été effectués, majoritairement dans le cadre de procédures pénales.

Nous constatons que les femmes hésitent toujours à porter plainte, notamment car cela peut représenter une nouvelle intrusion dans leur intimité ; sans oublier que la procédure est longue, pénible, coûteuse et que l'issue reste incertaine. La façon dont un grand nombre de médias abordent des situations de violences sexuelles et les commentaires déplacés tant sur l'acte que sur la victime n'encouragent nullement les femmes à dénoncer les violences sexuelles. Nous rencontrons des femmes qui, lorsqu'elles souhaitent obtenir des informations auprès de la police avant de déposer une plainte, ont clairement été dissuadées de le faire et ont été jugées sur leur comportement.

Suivis psychomoteurs

Avec les suivis individuels psychomoteurs, nous offrons la possibilité aux femmes qui s'adressent à Viol-Secours de se (re)connecter et de mobiliser leurs ressources psychocorporelles. Ces rencontres, qui se font le plus souvent en parallèle des suivis individuels psychosociaux, peuvent avoir lieu à court, à moyen ou à plus long terme.

Groupe de parole et groupe d'expression « Mon corps à moi ! »

Actuellement, il existe dans notre association deux types de groupes destinés à des femmes ayant vécu des violences sexuelles. Le premier est le groupe de parole, qui donne la possibilité de déposer le vécu d'agression, d'en identifier les conséquences et de les apaiser. Le deuxième est le groupe d'expression « Mon corps à moi ! », qui permet d'échanger autour de différentes thématiques concernant son vécu actuel et d'identifier ses propres ressources, tout en se mettant en lien avec son corps grâce à des explorations corporelles. Il s'agit de deux groupes fermés, de huit participantes au maximum, animés par deux permanentes de l'association. Les séances hebdomadaires ont lieu pendant six ou huit semaines. Elles se déroulent dans un contexte où la confidentialité, le non-jugement et le respect de soi et de l'autre sont primordiaux.

Le groupe d'expression corporelle « Mon corps à moi ! » a eu lieu durant le printemps 2016. Tant les échanges verbaux que les expériences partagées ont été extrêmement riches et les participantes ont souligné l'importance du partage dans un espace collectif.

Prévention

Cette année, plusieurs projets ont eu lieu dans le cadre de collaborations avec le réseau, et un travail de démarchage important a été réalisé pour pérenniser les différents outils construits à l'occasion des 30 ans de l'association en 2015, notamment pour la pièce de théâtre *Tacarripat ou l'étrange aventure d'Aelys*, et l'exposition.

Outre l'impact pour les personnes concernées et pour la sensibilisation de différents publics à la problématique des violences sexuelles, les projets ont également permis de consolider les réseaux institutionnel, associatif et professionnel de l'association. Ils ont permis de visibiliser son travail en matière de prévention et d'accueil des femmes qui ont vécu des violences sexuelles.

Campagne de sensibilisation « Ça veut dire NON »

Comme en 2015 déjà, Viol-Secours et plusieurs autres associations du réseau violences (le Centre LAVI, TERRE DES FEMMES Suisse, Slutwalk Suisse, le 2ème Observatoire, F-Information), le Parlement des Jeunes Genevois, le Collectif des étudiantes qui luttent contre le harcèlement sexuel à l'Université

(CELVS), DécadréE, la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO), le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), le Service Agenda 21 de la Ville de Genève, et le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) se sont associés pour promouvoir la campagne d'affichage « Ça veut dire NON ».

Cette campagne était présente dans les rues de Genève du 14 au 30 novembre 2016 et les affiches ont également été diffusées dans plusieurs établissements scolaires du post-obligatoire, de l'université et des maisons de quartiers.

Sur les affiches, conçues initialement par un groupe de collégiennes, on pouvait lire deux messages « Non. Même timide, murmuré, étouffé… ça veut dire : NON » ou « Pas ce soir, ça veut dire : NON ». « Aucune excuse possible, c'est un viol ! » Cette campagne a permis de diffuser largement un message clair et sans équivoque sur le viol.

Une série d'événements ont également accompagné les affiches durant cette quinzaine, dont l'exposition de Viol-Secours faisait partie.

Le lancement de la campagne et le vernissage de l'exposition de Viol-Secours ont eu lieu le 14 novembre au soir à Filigrane et F-Information. Dans une ambiance conviviale, la cinquantaine de personnes présentes a pu prendre connaissance de l'exposition et des différents évènements en lien avec la campagne. Cet événement a aussi permis à certain-e-s de découvrir le fonds d'ouvrages de la bibliothèque Filigrane.

Exposition : « Les violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question » à Filigrane

Cette exposition s'est tenue du 14 au 30 novembre 2016 dans les locaux de la bibliothèque Filigrane, à la rue de la Servette à Genève.

L'exposition comporte trois parties :

- une partie didactique sur les violences sexuelles intitulée « Décryptage »
- des affiches sur le thème du consentement
- une création sonore

La partie décryptage se présentait sous la forme d'un dossier accompagné de cartes à piocher sur les mythes et stéréotypes des violences sexuelles ainsi que sur le consentement. Le dossier contenait une brève présentation de Viol-Secours, des informations générales sur les violences sexuelles ainsi que la présentation du continuum des violences sexuelles et sexistes. Il a ainsi apporté un éclairage explicatif et didactique sur le consentement, les violences sexuelles et les rapports de genre.

Les deux autres parties de l'exposition reflétaient le pan artistique et créatif du travail de l'association.

Les affiches sérigraphiées sur le consentement sont le résultat d'une collaboration de 2015 avec l'atelier *La copirate rit* qui s'est chargé de l'impression des dessins en sérigraphie. Les dessins ont été produits par les artistes Carole Brumann, Coline Guggisberg, Corinne Corbin, EMMATHOM, Fanny K., Jessie Sauvé, Julie F. et Rizzo Boring. Cette année, les affiches ont été disposées de manière à ce que les personnes puissent les voir depuis la rue, étant alors invitées à entrer à l'intérieur de la bibliothèque pour voir la suite de l'exposition.

Aux côtés des affiches sérigraphiées, des cadavres exquis montés sur des sons du quotidien d'intérieur étaient également disponibles à l'écoute dans l'espace détente de Filigrane. Une manière d'approcher la thématique des violences sexuelles et des luttes féministes à travers la poésie et l'imaginaire sonore.

Durant cette quinzaine, des membres de l'équipe et du comité ont assuré des permanences pour pouvoir répondre aux questions des visiteur-euse-s. Deux visites guidées ont été organisées pour présenter l'exposition.

Entre le 14 et le 30 novembre, environ 250 personnes se sont rendues à Filigrane et ont pu visionner l'exposition.

Parmi elles, un groupe de 60 personnes est venu spécifiquement pour l'exposition dans le cadre du « circuit-découverte » organisé par la Roseraie, un centre d'accueil pour personnes migrantes. Une présentation de l'exposition a été réalisée par la responsable de Filigrane, et la chargée de projet de l'Agenda 21, également présente, a présenté la campagne de sensibilisation « Ça veut dire Non ». S'en est suivi un moment de discussion coanimé par un travailleur social de la Roseraie, la responsable de Filigrane et la chargée de projet à l'Agenda 21, qui a permis d'offrir un espace de parole et de réflexion très enrichissant sur les violences sexuelles et sexistes.

Lors des permanences, des échanges intéressants ont eu lieu entre le public et les membres de Viol-Secours présent-e-s. De plus, quelques étudiant-e-s et collégien-e-s sont notamment venu-e-s consulter l'exposition dans le cadre de la réalisation de leurs travaux d'études. A noter également que lors de leur venue, les visiteur-euse-s en ont parfois profité pour s'inscrire auprès de Filigrane et découvrir également le fond de la bibliothèque.

L'exposition a eu beaucoup de succès et de belles perspectives pour l'installation s'annonce pour 2017.

Nous remercions F-information pour cette collaboration fructueuse, ainsi que le Service Egalité de l'Agenda 21 de la Ville de Genève et le Département de l'instruction publique de la culture et du sport pour leur soutien financier important.

Les affiches sérigraphiées sur le consentement

Durant toute l'année, les affiches sérigraphiées sur le consentement ont tourné dans différents évènements en France, à chaque fois accompagnées de moments d'échange sur les violences sexuelles ou le consentement. Nous nous réjouissons de constater que ces affiches parlent à d'autres, et qu'elles sont un support pour créer de la solidarité et échanger des outils.

Fevrier

L'exposition s'est tenue au Poil de la bête, bibliothèque féministe au Mas d'Azil en Ariège du 12 février au 10 mars. Pour le vernissage, des lectures de textes et une performance artistique autour du consentement ont eu lieu.

Le 13 février, Joviale Coiffure a invité le Planning Familial de la Creuse à installer un stand avec des préservatifs ainsi que de la documentation sur les sexualités et les violences accompagnées de moments de discussions et de questions. Les affiches ont été exposées pendant cette journée et ont permis de colorer l'ambiance tant au sens graphique que politique.

Mars

Fin mars, à la salle de la Mairie de St-Girons (Ariège), une journée intitulée "les folles rencontres féministes" a été organisée avec la radio Voyelle de Toulouse. Les affiches étaient présentes à cet évènement.

Le même mois, à Saint-Gaudens, le Planning Familial d'Ariège et Femmes de papier (lieu d'accueil de jour des femmes victimes de violences) ont organisé une discussion sur "transidentités et féminismes". Des lectures de textes ainsi que les affiches ont composé en partie cet évènement.

Mai

Fin mai, à la Chapelle à Toulouse, l'association d'autodéfense Fem Do Chi « Faire Face » a invité la Copirate Rit à exposer les affiches en parallèle d'une journée avec différents ateliers comme par exemple un atelier de révision d'autodéfense, un atelier chorale, de la sérigraphie, etc.

Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes

Cette année, le nombre de stages est en baisse. Le nombre total de femmes et d'adolescentes ayant suivi un stage de base, d'approfondissement ou de révision, est de 145. Dans le détail, cela correspond à différentes formules de stages. Cette année, 4 stages de sensibilisation pour femmes dès 16 ans (48 femmes), ainsi que 1 stage pour adolescentes de 12 à 15 ans (13 adolescentes) ont été organisés par Viol-Secours, regroupant 61 participantes. Le stage d'approfondissement pour les femmes a eu lieu avec 11 participantes et celui pour les adolescentes avec 13 jeunes filles. Le stage mandaté par les HUG étant complet, avec 14 participantes, une date supplémentaire a été organisée avec 9 participantes. Cette année, nous avons eu une demande pour 3 stages femmes de l'association Espace femme Geneviève D, située en France voisine : en tout 26 femmes ont participé.

Depuis de nombreuses années, les participantes demandaient la possibilité de réviser les techniques verbales et physiques apprises pendant le week-end de base. En 2011, nous avons mis sur pied la formule de révision (4h sur un samedi) et malheureusement, faute d'inscriptions suffisantes, il n'a pas eu lieu. En 2012, 2 ateliers proposés ont pu avoir lieu, certes avec un nombre relativement faible de participantes (respectivement 7 et 8 par atelier). En 2013, il a été à nouveau annulé et en 2014, il y a eu 1 atelier avec 7 participantes. En 2015 et en 2016, un atelier a lieu avec à chaque fois 11 participantes. Le contenu a répondu aux attentes des femmes présentes. La plupart étaient surprises de voir à quel point elles avaient intégré les outils Fem Do Chi. Elles ont également exprimé l'amélioration de leur qualité de vie suite aux stages et leur plaisir de se replonger dans l'état d'esprit Fem Do Chi pendant une demi-journée.

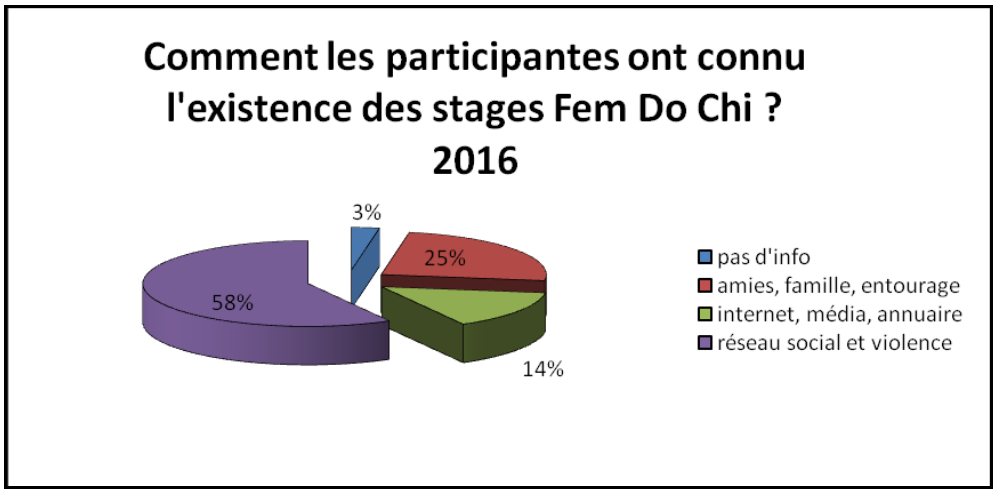

Habituellement, d'année en année, il y a peu de changement. Le réseau (Centre LAVI principalement) et le bouche à oreille demeurent les deux principaux moyens par lesquels les femmes prennent connaissance des stages Fem Do Chi. Cependant, cette année, leur part respective s'est modifiée.

La proportion des femmes ayant connu l'existence des stages par le réseau social a augmenté à 58% (49% en 2015 et 44% en 2014). Cela "au détriment" de celles ayant pris connaissance des stages par leur réseau familial et amical qui est de 25 % (38% et 2015 et 37% en 2014). Quant à la catégorie « internet, médias, annuaire », elle est relativement stable : 11% en 2014, 13 % en 2015 et 14 % en 2016.

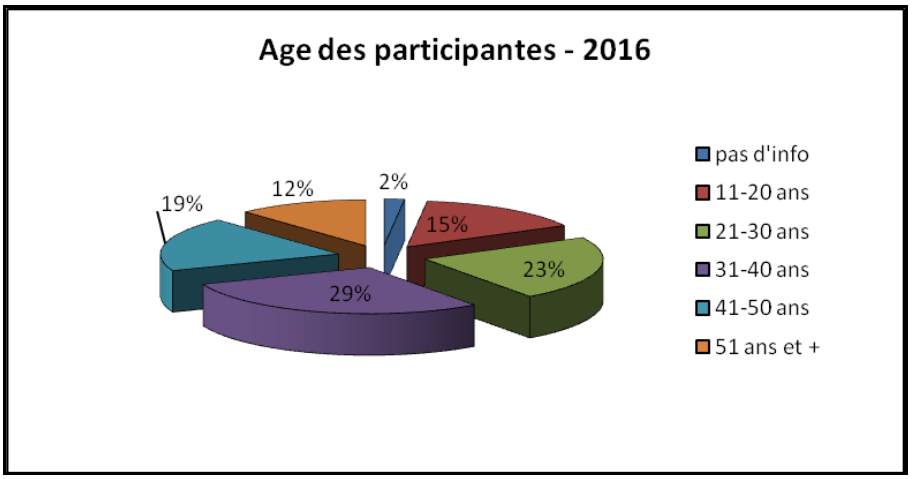

Concernant l'âge des participantes, la répartition entre les tranches d'âge s'est modifiée cette année par rapport à la précédente. En 2016, la proportion de participantes de moins de 20 ans est de 15% (35% en 2015). La proportion de femmes de plus de 51 ans correspond à 12% (9% en 2015). Les 3 catégories intermédiaires ont également vu leur proportion augmenter. Ce changement n'est pas lié à une diminution du nombre d'adolescentes mais à une augmentation du nombre de femmes. Nous rappelons que la méthode Fem Do Chi convient à toute femme, indépendamment de son âge et de sa condition physique.

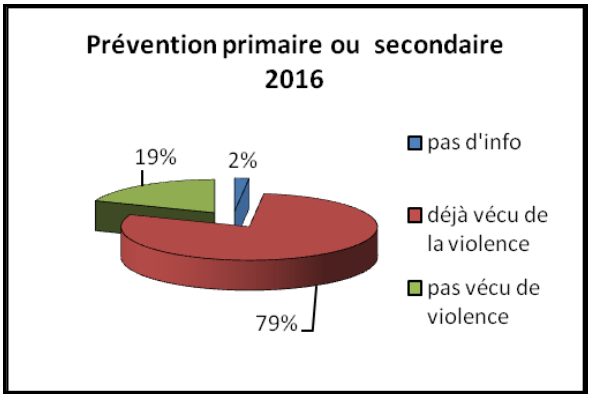

Les cours d'autodéfense Fem Do Chi sont proposés aux femmes (dès 16 ans), ainsi qu'aux adolescentes (12-15 ans). Ils répondent à des objectifs de prévention primaire pour les femmes et les adolescentes qui n'ont pas vécu de violences et à des objectifs de prévention secondaire pour celles qui en ont déjà vécues. Il est fondamental d'offrir aux femmes des outils de prise de conscience et de prévention de la violence, car une personne fragilisée par un vécu de violences court un plus grand risque d'être à nouveau agressée. Nous constatons l'importance de l'estime et du respect de soi, de la confiance en soi, de la capacité à faire des choix et de l'autonomie dans la prévention des violences.

En remplissant un questionnaire, ce sont les participantes qui définissent si elles ont ou non vécu de la violence et, si tel est le cas, de quel type. Nous pensons que d'une manière générale, les violences sont plutôt sous-estimées. Il est fréquent que les femmes minimisent la gravité de leur vécu en banalisant ou normalisant les actes de violences, particulièrement lorsqu'ils sont commis par un membre de la famille ou dans le cadre d'une relation amicale ou sentimentale.

En 2016, seules 19% des participantes déclarent ne pas avoir vécu de la violence (17% en 2015 et 29% en 2014). 79% ont déclaré avoir vécu de la violence (83% en 2015 et 63% en 2014). Après 2015, c'est le pourcentage le plus élevé de femmes ayant déjà vécu de la violence que nous relevons depuis l'introduction des questionnaires.

Parmi les femmes ayant répondu avoir vécu au moins l'un des trois types de violences, 90% déclarent avoir vécu de la violence psychologique (92% en 2015, 77% en 2014), 51% de la violence physique (55% en 2015, 47% en 2014) et 44% de la violence sexuelle (27% en 2015, 40% en 2014). Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres cumulés dépassent 100%. Bien que fluctuant selon la typologie des violences et selon les années, ces résultats sont élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi en matière de prévention secondaire. Il est essentiel que les femmes ayant vécu des violences puissent disposer d'un outil qui leur permette de reprendre confiance en elles en réalisant leur potentiel de défense et d'affirmation, afin qu'elles accèdent à une vie quotidienne sereine, sans vivre en permanence dans la crainte d'une nouvelle agression.

Au-delà des chiffres, ces stages sont fréquemment des moments de grandes émotions et d'élans de solidarité. C'est l'occasion d'un partage entre femmes de moments intimes et difficiles autour de leur vécu indépendamment de l'âge ou de leur statut socio-économique. Comprendre que l'on n'est pas seule avec ses blessures, ses émotions, ses révoltes, ses questionnements liés aux violences est essentiel. Le partage autour de ces thèmes met en lumière tout l'aspect social des violences et leur spécificité de violences faites aux femmes.

Formation Fem Do Chi

La mise sur pied de la 3e formation d'animatrice Fem Do Chi organisée par Viol-Secours a commencé cette année. Les formatrices, au nombre de 5, ont commencé à concevoir le plan de formation qui se déroulera sur 3 ans. Le recrutement des apprenties a eu lieu. Une vingtaine de dossiers de candidatures sont parvenus suite à une séance d'information à laquelle ont participé une trentaine de femmes venues de tous horizons. En décembre, 12 femmes ont été vues en entretien et au final 8 apprenties ont été retenues. Concrètement la formation théorico-pratique commencera en mars 2018. La recherche de financement est en cours.

Interventions

Dans cette partie, nous regroupons les activités ponctuelles de sensibilisation, de formation et de transmission que nous avons accomplies. Ce travail nous donne l'occasion de faire connaître l'association, contribue à sa manière aux changements des mentalités nécessaires pour lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes, et participe au débat dans l'espace public. Ces activités nous confirment par ailleurs l'importance de la prévention et de l'imbrication de l'accueil individuel avec les moments collectifs.

DIDAC

Cette année, nous étions à nouveau invitées à l'école pour jeunes filles et garçons au pair DIDAC de Genève pour présenter le travail de Viol-Secours. Nous sommes intervenues dans deux classes. Nous avons été accueillies avec intérêt par les jeunes qui ont exprimé l'utilité d'aborder ce sujet.

Haute école de travail social et de la santé

L'association a dispensé le 8 novembre un cours à la Haute école de travail social et de la santé (EESP) à Lausanne dans le cadre du module MAP « Interroger le travail social par une approche en études genre ». Ce mandat, qui perdure depuis 2010, a comme objectif premier l'illustration du modèle d'analyse féministe de Viol-secours par des exemples concrets d'intervention et de prévention, en favorisant l'échange et le travail en groupe. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à déconstruire les stéréotypes sexistes et racistes autour des violences sexuelles et à questionner leur pratique sous plusieurs angles. La question par exemple de la pertinence d'un encadrement ou d'une animation en non-mixité, suscite toujours des échanges intéressants.

Biennale du Genre

Dans le cadre de la Biennale du genre qui a eu lieu du 17 au 26 novembre 2016, une table ronde a été organisée, intitulée « Drames familiaux, crimes passionnels et faits divers : enjeux du traitement dans la presse des violences faites aux femmes ». Nous y avons participé, aux côtés d'Isabelle Germain, journaliste et fondatrice du journal d'information paritaire *Les Nouvelles News*, Stéphanie Pahud, linguiste et enseignante à l'Université de Lausanne, et Ariane Dayer, journaliste et rédactrice en cheffe du *Matin Dimanche*. Les échanges ont permis de questionner les manières de traiter les violences sexuelles dans les médias, en rappelant la dangerosité des tendances à minimiser les violences, déresponsabiliser les agresseurs et culpabiliser les victimes. Viol-Secours a insisté sur la nécessité de ne pas dépeindre les violences sexuelles telles des faits divers isolés, mais d'apporter de véritables explications et de déconstruire les mythes qui subsistent à leur sujet.

Contacts avec les médias

Mars

Le 11 mars 2016, une travailleuse a été interviewée par LibreRadio, émission de radio de l'association La Comète sur Fréquence Banane (Genève) pour parler des violences sexuelles et du travail de soutien des femmes victimes et de prévention de l'association.

Mai

Le 12 mai 2016, un article est paru dans la *Tribune de Genève* au sujet de la protection des femmes sans statut légal victimes de violences sexuelles, et a donné la parole à l'une des membres du comité de Viol-Secours.

Septembre

Le journal en ligne DécadréE s'est interrogé sur le thème des violences sexuelles commises envers les hommes dans un article paru en septembre, auquel une travailleuse de Viol-Secours a participé.

Novembre

L'article « Décrypter les inégalités de genre » est paru dans *Le Courrier* en novembre au sujet de la Biennale du Genre qui a eu lieu du 17 au 26 novembre. Cet article s'arrête notamment sur la table ronde auquel Viol-Secours a participé sur le thème des traitements médiatiques des violences sexuelles.

Le 14 novembre, une travailleuse de Viol-Secours est apparue au Téléjournal de 19h30 sur RTS1, dans le cadre de la campagne « Ça veut dire non » menée en partenariat avec plusieurs associations, l'université, la ville et le canton de Genève.

Nos engagements réguliers

Comité du Centre LAVI Genève

L'association a continué à siéger, cette année encore, au Comité du Centre LAVI. Comme annoncé, l'année 2016 a été synonyme de transition, tant pour le personnel du Centre qui a réaffirmé son implication avec professionnalisme, que pour le Comité de l'association. La représentante de Viol-secours a continué à apporter une analyse féministe des violences sexuelles et à soutenir toute démarche pertinente qui est en faveur des personnes victimes d'infractions.

Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)

Viol-secours a suivi avec intérêt les nouvelles impulsions du BPEV en matière de prévention des violences faites aux femmes. Le partenariat avec cette institution s'est renforcé, non seulement dans la collaboration pour la mise sur pied de projets de prévention, mais également à travers les échanges que nous avons eus pour l'élaboration du nouveau contrat de prestations.

Enfin, les rencontres annuelles des associations féminines organisées par le BPEV, en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat François Longchamp, restent un espace important d'échange et de transmission de diverses préoccupations et constats du terrain.

Rencontres des associations féminines et féministes genevoises

La Conseillère administrative Sandrine Salerno organise régulièrement depuis 2007 des rencontres des associations féminines et féministes, afin d'échanger autour des questions d'égalité entre femmes et hommes à Genève. Viol-secours a été présente lors de cette rencontre en juin, ce qui a été l'occasion de créer de nouvelles synergies.

La Marche des Salopes

Ces marches dénoncent les violences sexuelles et le silence qui les entoure. C'est un mouvement de contestation né en 2011 à Toronto à la suite des déclarations d'un policier encourageant les femmes à ne pas s'habiller « comme des salopes » pour éviter d'être violées. Les étudiantes présentes sur le campus où s'est tenu le discours de l'agent ont appelé à une manifestation le 3 avril 2011. Dans les mois et les années qui ont suivi, des centaines de manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes dont une à Genève organisée par la Slutwalk suisse. Cette année, la marche a été organisée le 11 juin avec une soirée de préparation la « BeForte » le 10 juin. Viol-secours était également présente parmi la foule afin de manifester son soutien. En effet, l'occupation de l'espace public et la dénonciation des violences restent essentielles. Vous trouverez de plus amples informations sur le site de la Slutwalk : http://slutwalk.ch/

Nos engagements ponctuels

Position critique sur le Protocole « Personnes sans statut légal victimes de violences domestiques ou de violences sexuelles »

Les associations préoccupées par cette problématique ont envisagé différentes démarches afin d'aboutir à une situation satisfaisante qui garantisse l'accès à la Justice à toutes les personnes victimes sans statut légal. Cette réflexion est allée de pair avec le dépôt d'une motion au Grand Conseil le 26 avril. Cette motion (M2331) demande, entre autres, une séparation des procédures judiciaires et administratives ainsi que la non-transmission des coordonnées des personnes sans statut légal à l'OCPM (Office cantonal de la population et des migrations). Elle a été directement renvoyée à la Commission judiciaire et de la police qui a rendu son rapport le 17 octobre. Vous trouverez les différents rendus sur le site du Grand Conseil. Le groupe de travail continuera à suivre les conclusions de cette motion et à entreprendre des nouvelles démarches si nécessaire.

Réaction à la conférence « Damoiseaux en détresse. Réflexions sur les racines de la violence » de Nancy Houston à l'UNIGE

Viol-Secours a co-signé avec la Slutwalk et la CUAE (Conférence Universitaire des associations d'étudiant·e·s) un tract contestant l'intervention « Damoiseaux en détresse. Réflexions sur les racines de la violence » de Nancy Houston pour la leçon d'ouverture du semestre de Printemps de l'Université de Genève. Nous joignons un extrait du tract distribué avant la conférence:

« Défendre la violence des hommes à coups de biologie

L'invitation faite par l'Université de Genève à Nancy Huston à donner la conférence d'ouverture du semestre nous a profondément consternées. L'intervention intitulée « damoiseaux en détresse » prétend aider à réfléchir aux « racines de la violence » en partant du constat suivant : « la propension à la violence est innée chez les hommes ». Il faut ici rappeler que le lien entre des variables biologiques et la violence en contexte réel ne constitue pas un fait scientifique établi, malgré toutes les recherches plus ou moins farfelues qui ont tenté de le démontrer. L'annonce de la conférence répond donc de manière péremptoire à la question qu'elle est censée poser, puisqu'elle affirme que l'origine de la violence résiderait dans la nature des hommes. Cette affirmation de Huston n'est pas anodine, elle fait comme si des décennies de recherches en études genre n'avaient jamais existé, en réfutant d'emblée la construction sociale du masculin qui fait des hommes un groupe dominant. En invitant Nancy Huston à tenir ces propos dans son enceinte, l'Université nie implicitement l'apport des chercheuses dont le travail est justement d'investiguer les mécanismes des rapports sociaux de sexe. Elle s'oppose aussi à l'analyse des associations féministes qui luttent au quotidien contre les violences faites aux femmes et dont l'expérience a montré l'importance de la domination masculine dans ce phénomène. Elle s'inscrit également dans un courant masculiniste qui déplore une soi-disant perte de repères des hommes en les voyant comme des victimes des acquis que nous devons aux luttes féministes - d'où certainement l'idée de l'existence de « damoiseaux en détresse ». Nancy Huston prétend être féministe, mais en alimentant les thèses masculinistes, elle ne fait que contribuer à la défense des privilèges masculins.

De plus, la pensée exprimée dans le résumé de la conférence est classiste : les hommes situés en haut de la hiérarchie sociale connaitraient les « signes acceptables de la puissance virile individuelle [qui] sont la réussite sociale, l'argent, et le pouvoir dans le monde du travail. », les autres seraient violents parce qu'incapables de « prouver leur virilité ». Le raisonnement est simpliste : les hommes riches ne sont pas violents, seuls ceux issus des classes populaires se livrent à la violence, dépourvus qu'ils sont d'autres moyens d'affirmer leur pouvoir « viril ». Il permet aussi de déculpabiliser les hommes riches qui ne se reconnaissent pas dans le rôle d'agresseurs avec la complicité de certains médias qui n'hésitent pas à les décrire comme des « hommes à femmes », des « séducteurs » et à stigmatiser leurs victimes en prétendant qu'elles ne sont mues que par l'appât du gain. L'affaire Strauss-Kahn n'est qu'un exemple crasse de ce système de pensée. Les enquêtes de victimation contredisent cette thèse puisqu'elles ont montré que les agresseurs viennent de tous les milieux sociaux. De plus, cette manière de poser le problème fait comme si « le pouvoir dans le travail » ne constituait pas lui-même une violence, économique en l'occurrence. L'oublier, c'est sacrifier à une vision de droite de la violence, qui ne stigmatise que celle exercée par les plus faibles et en dispense les riches, ce qui a l'avantage d'être médiatiquement en vogue.(…) »

Contrat de prestations

Le Bureau de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la prévention des violences domestiques (BPEV) a changé de département au sein de l'Etat: il est passé du DEAS au département présidentiel au 1er janvier 2016. Une prise de contact a eu lieu rapidement avec Mesdames Colette Fry et Sophia Procofieff du BPEV pour que soit élaboré au plus vite le contrat de prestations 2017-2020. Il en résulte une légère modification des indicateurs, mais surtout l'officialisation de la baisse de 1 % de la subvention.

M. François Longchamp, Conseiller d'Etat, M. Michaël Flaks, directeur de la direction générale de l'intérieur et Mme Colette Fry, directrice du BPEV ont visité nos locaux début octobre. Ce moment d'échange a permis de mieux faire connaitre le travail de l'association et la problématique des violences sexuelles. Cela a également été l'occasion de mettre en avant l'importance d'un lieu d'accueil, de soutien et de reconstruction pour les femmes ayant vécu des violences sexuelles qui ne soit pas médicalisé et /ou psychiatrisé.

Vie de l'association

Membres

La notion de collectif reste essentielle pour Viol-Secours et cette dernière est incarnée par ses membres. Les permanentes, ainsi que les membres du comité, ne sauraient accomplir leur travail et leur engagement sans un large soutien. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : qu'il soit symbolique ou financier, il reste toujours important. Merci à toutes celles et ceux qui continuent à soutenir l'association en lui permettant de mener à bien ses projets, ainsi que d'accueillir des femmes agressées sexuellement.

Comité

Le comité est composé de Djemila Carron, Alix Heiniger, Virginia Lucas, Tania Nicolini, Christian Schiess et Brigitte Bucherer Baud qui occupe le poste de présidente. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur présence tout au long de cette année. Les réunions du comité sont également ouvertes aux cinq membres de l'équipe avec voix consultatives.

Bénévoles

Nous adressons un immense merci à notre informaticien qui assure l'entretien et le bon fonctionnement de notre parc informatique.

Équipe professionnelle

En 2016 l'équipe professionnelle était composée des permanentes et coresponsables, Amanda Terzidis (60%) et Isabelle Chatelain (55%), de la permanente psychosociale à 55% Orane Widder, de Vita Nessi pour le poste de permanente psychomotricienne à 20 %, et de Lorraine Astier Cholodenko qui assure à 50% le poste de responsable prévention. La fin de l'année a été marquée par une période de changements au sein de l'équipe. Lorraine Astier Cholodenko, Orane Widder, Amanda Terzidis et Isabelle Chatelain terminent leur aventure à Viol-Secours. Nous les remercions pour leur engagement précieux et leur souhaitons une très bonne continuation.

Les animatrices Sarah Bell, Isabelle Chatelain, Sarah Duc, Coline Guggisberg et Laetitia Seitenfus ont animé les différents stages en 2016, ainsi que Carole Brumann qui a rejoint l'équipe et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous remercions chaleureusement toutes les collaboratrices pour leur travail engagé.

La fiduciaire Comptabilis est mandatée pour effectuer la comptabilité et les démarches liées au personnel. Nous saluons leur disponibilité et la qualité de leur travail.

Fiduciaire

Depuis 2012, la fiduciaire Chavaz SA est en charge de la vérification des comptes. Nous lui adressons nos remerciements pour la qualité du travail effectué ces cinq dernières années.

Perspectives 2017

Cette nouvelle année s'inscrit pour Viol-Secours sous le signe de la continuité, en articulant les deux axes complémentaires que sont le travail d'accueil des femmes et le travail de prévention.

Dès janvier 2017, la relève est assurée par trois nouvelles permanentes psychosociales : Agnes Molnár, Juliette Rappange, Nathalie Monbaron, par la psychomotricienne Vita Nessi, et par une nouvelle permanente administrative, Julia Federico, ravies de mettre leur énergie au service de Viol-Secours.

La transmission du savoir-faire et des dossiers de l'ancienne à la nouvelle équipe s'effectuera durant le premier trimestre. La posture féministe militante de l'association, qui avait été réaffirmée en 2005, se verra maintenue et élargie. De nouveaux chantiers sont prévus, qui débuteront par une phase de réflexion collective en vue d'un accueil plus inclusif, en particulier des personnes trans* ayant vécu des violences sexuelles. L'ouverture de notre réseau se poursuivra, notamment en lien avec des milieux associatifs et/ou militants défendant les droits des femmes racisées et ceux des femmes victimes de la violence des politiques migratoires. Parce que ces formes de violences aggravent souvent les effets des violences sexuelles et du silence qui les entoure, une politique de décloisonnement des luttes est une condition nécessaire à l'accomplissement des missions qui sont celles de Viol-Secours depuis plus de 30 ans.

Afin d'assurer la pérennité des outils du Théâtre de l'opprimée dans les ateliers de prévention que proposent Viol-Secours, une ancienne travailleuse, Sandra Muri accompagnée par Diego Vallarino viendront former la nouvelle équipe à cette approche. Afin que ce qui a servi par la passé, continue de servir aujourd'hui.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les institutions, les entreprises et les organismes publics et privés pour leurs dons et leurs subventions régulières comme ponctuelles. Leur soutien permet à l'association de réaliser ses buts, à savoir, l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles et leurs proches, ainsi que la prévention des violences.

Nous remercions F-information pour leur collaboration à l'exposition « Les violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question » à Filigrane, ainsi que toutes les personnes impliquées dans ce projet.

Subventions publiques

La République et le Canton de Genève (Département de l'Emploi, des affaires sociales et de la santé).

Le Service Egalité de l'Agenda 21 de la Ville de Genève et le Département de l'instruction publique de la culture et du sport pour leur soutien financier important pour l'exposition.

Dons des communes genevoises

Aire-la-Ville, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Gy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Veyrier.

Dons des communes vaudoises

Arzier-le Muids, Begnins, Mies, et Trélex.

Dons de personnes privées, morales, de fondations et d'entreprises

La Banque Cantonale de Genève, the Church of Scotland, la Fondation Alfred et Eugénie Baur, le Fonds mécénat des Services industriels de Genève, l'association Keskelles fon, et le Stiftung Carl und Elise Elsener pour Victorinox AG, et d'autres généreuses donatrices.

Cotisations et dons des membres

Nous remercions chaleureusement toutes et tous les membres qui témoignent leur intérêt pour les activités de l'association. Les cotisations, les dons et les encouragements sont toujours un soutien important.

Comptes

Association Viol-Secours
Bilan
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2016
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités	4	86'842.97	78'003.78
Débiteurs		1'020.00	– -
Charges payées d'avance	5a	11'542.95	6'436.60
Produits à recevoir	5a	5'551.82	7'254.70
Total actifs circulants		**104'957.74**	**91'695.08**
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4'027.60	4'027.20
Immobilisations corporelles	6	1.00	1.00
Total actifs immobilisés		**4'028.60**	**4'028.20**
Total des actifs		**108'986.34**	**95'723.28**
Passifs			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes envers les fournisseurs		11'078.60	–
Charges à payer	5b	13'795.35	12'870.80
Produits reçus d'avance	5b	5'190.00	3'120.00
Provision pour vacances non prises et heures supplémentaires		2'400.00	22'800.00
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	7	901.01	–
Total fonds étrangers à court terme		**33'364.96**	**38'790.80**
Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds			
Stages FemDoChi	8	20'106.87	26'103.97
Formation FemDoChi	9	3'086.25	
Projets ponctuels	10	3'751.50	3'751.50
Fonds Communication	11	5'273.30	5'273.30
Fonds Prévention	12	6'171.24	5'171.24
Total fonds affectés		**38'389.16**	**40'300.01**
Fonds propres			
Fonds de soutien	13	2'849.46	2'849.46
Résultats reportés		33'958.75	33'958.75
Réserve "Part de subvention non dépensée"	7	424.01	-20'175.74
Total fonds propres		**37'232.22**	**16'632.47**
Total des passifs		**108'986.34**	**95'723.28**

Association Viol-Secours

Compte de résultat

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Résultat d'exploitation				
Produits d'exploitation				
Subventions Etat de Genève		292'051.00	292'050.00	295'001.00
Subventions Communes		29'600.00	30'000.00	30'500.00
Dons privés	16	28'080.00	49'700.00	27'562.10
Dons affectés pour projets spécifiques	17	2'480.00	11'000.00	57'000.00
Cotisations de membres		7'055.00	6'400.00	5'020.00
Animations		3'945.40	1'300.00	1'489.80
Produits activité FemDochi	8	31'642.95	26'500.00	21'200.00
Produit d'intérêts et produits divers		2'881.12	200.00	711.15
Total produits d'exploitation		**397'735.47**	**417'150.00**	**438'484.05**
Charges d'exploitation				
Personnel				
Salaires	18	-268'165.80	-263'800.00	-239'259.68
Indemnités d'assurance	18	23'146.42		–
Charges sociales	18	-72'870.70	-69'000.00	-68'791.35
Autres charges de personnel	18	-3'370.75	-4'300.00	-2'548.80
Vacances non prises et heures supplémentaires	18	20'400.00		-10'500.00
Total charges de personnel		**-300'860.83**	**-337'100.00**	**-321'099.83**
Frais généraux				
Charges de locaux		-17'435.45	-20'900.00	-20'184.60
Frais d'animations		-3'608.55	-400.00	-1'108.05
Charges stages FemDoChi	8,18	-27'640.05	-23'000.00	-23'219.65
Charges formation FemDoChi	9,18	-8'393.75	–	–
Charges projets spécifiques		–	-14'000.00	-85'814.78
Fonds de soutiens, charges effectives		–	–	-119.00
Frais administratifs et charges d'intérêts		-20'206.93	-24'700.00	-23'126.55
Total frais administratifs		**-77'284.73**	**-83'000.00**	**-153'572.63**
Total charges d'exploitation		**-378'145.56**	**-420'100.00**	**-474'672.46**
Résultat d'exploitation, net, avant résultat des fonds		**19'589.91**	**-2'950.00**	**-36'188.41**
Attributions aux fonds		-34'122.95	-34'000.00	-78'200.00
Utilisation des fonds		36'033.80	37'000.00	103'814.05
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		**21'500.76**	**50.00**	**-10'574.36**
Part due à l'Etat	7	-901.01	–	–
Résultat de l'exercice après traitement du résultat		**20'599.75**	**50.00**	**-10'574.36**